



14ème législature

Question N° : 100645	De M. Lionnel Luca (Les Républicains - Alpes-Maritimes)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires étrangères		Ministère attributaire > Affaires étrangères
Rubrique > politique extérieure	Tête d'analyse > Chine	Analyse > Tibet. droits de l'Homme. attitude de la France.
Question publiée au JO le : 15/11/2016 Réponse publiée au JO le : 06/12/2016 page : 9952		

Texte de la question

M. Lionnel Luca attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur la politique menée par la République populaire de Chine à l'égard du Tibet. Franchissant un pas supplémentaire, les autorités chinoises viennent de prendre un arrêté de démolition visant des milliers de demeures monastiques, et l'expulsion de moines et pratiquants laïcs à l'institut Bouddhiste de Larung Gar, haut lieu du bouddhisme Tibétain, à l'Est du Tibet. La France s'honorerait à dénoncer cette escalade dans la persécution d'un peuple qui n'aspire qu'à garder son identité. Il lui demande par conséquent de bien vouloir lui indiquer la position de la France sur ce dossier et les mesures qu'il entend prendre afin de dénoncer ces persécutions.

Texte de la réponse

La France exprime régulièrement ses préoccupations à l'égard de la situation des droits de l'Homme au Tibet comme dans le reste de la Chine publiquement et dans le cadre de ses contacts bilatéraux avec les autorités chinoises. Elle rappelle son attachement à la préservation de l'identité culturelle et du patrimoine tibétain dont la ville de Larung Gar fait partie intégrante ainsi qu'au respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, en particulier la liberté d'expression, de religion ou de conviction. La France participe activement à la préparation des échanges UE-Chine sur ces questions. La dernière session du dialogue UE-Chine sur les droits de l'Homme, qui a eu lieu en novembre 2015, a été l'occasion de rappeler nos préoccupations. Lors de la 31ème session du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies, en mars dernier, l'Union européenne a appelé la Chine à promouvoir le dialogue avec les différents groupes ethniques, notamment au Tibet.